RESOLUTION VITI 3/98

VITICULTURE TROPICALE

L'ASSEMBLEE GENERALE,

SUR PROPOSITION de la Commission I "Viticulture",

VU les travaux du XXIème Congrès mondial de la vigne et du vin qui s'est tenu à Punta del Este (Uruguay) du 27 au 29 novembre 1995 sur le thème "Zonage viticole sud-américain";

CONSTATANT les particularités indéniables et l'intérêt de la culture de la vigne en milieu tropical et sub-tropical,

RECOMMANDE

AUX PAYS MEMBRES intéressés par la viticulture tropicale, le développement de l'activité et des recherches sur ce thème,

DEMANDE

AU GROUPE D'EXPERTS « Physiologie de la vigne » d'assurer le suivi de ces travaux et la coordination avec les autres groupes d'experts concernés.

Exemplaire certifié conforme Lisbonne, 26 juin 1998
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET

© OIV 1998